



LES ATTAQUES

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

Séance du 21 mars 2022

Présents : Mme ANSEL Catherine, Mme BAUDART Aurélie, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEMIERE Alain, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa

Excusés : M. LEFEBVRE Pierre Louis, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul

Procurations : M. LEFEBVRE Pierre Louis a donné pouvoir à Mme MERCIER, Mme SEYS Véronique a donné pouvoir à Mme CORDIER, M. VASSEUR Jean-Paul a donné pouvoir à Mme KRASINSKI.

La séance est ouverte à dix-neuf heures sous la présidence de Madame DENIELE-VAMPOUILLE, Maire, à la mairie de LES ATTAQUES. Madame Martine MERCIER est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel nominal. Le procès-verbal de la séance du 20 janvier est adopté à l'unanimité.

1. PATRIMOINE

- **Vente de la maison d'habitation 3886 Route départementale 943**

Rapporteur : Alain LEMIERE

Lors de la dernière séance de conseil municipal le 20 janvier, nous avons validé le principe de cession de ce bien. Une offre d'acquisition nous est parvenue le 8 mars dernier : M. RAMBOUR Antoine et Mme DANIEL Clara nous proposent d'acquérir la maison pour un montant de 110 000 euros net vendeur. Le service d'évaluation domaniale de la Direction Générale des Finances publiques a estimé la maison à 95 000 €, avec une marge d'appréciation de 15%. Le montant proposé ne dépassant cette marge que de 750 euros, il est ainsi proposé de céder ce bien à l'amiable en acceptant cette offre.

Le Conseil décide à l'unanimité :

- **De céder au prix de 110 000 euros la maison d'habitation sise 3886 Route départementale 943 à M. RAMBOUR Antoine et Mme DANIEL Clara, et d'autoriser Madame le Maire à contresigner l'offre d'acquisition,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer le compromis de vente puis signer l'acte authentique de vente.**

2. QUESTIONS DIVERSES

- **Plan communal de Sauvegarde**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le PCS est un outil communal qui permet de prévoir l'organisation de crise, de planifier les actions et les protocoles à mettre en place face à des événements majeurs : aléas météorologiques, risque nucléaire, accident impliquant des matières dangereuses par exemple. Afin de se préparer au mieux, le document et les procédures ont été mis à jour, ainsi que l'inventaire du matériel, des entreprises et des personnes qui pourraient être sollicitées en cas de besoin. Madame le Maire propose de mettre en place un protocole d'alerte à la population, en répartissant des secteurs de la commune entre élus du conseil.

- **Communiqué de l'AMF sur les dons pour l'Ukraine**
- **Succès des RDV d'animation de la commune en partenariat avec la Région : 1 Million d'arbres et Hauts-de-France Propres**

- **Agenda des RDV à venir à la médiathèque : conférence dansée sur le Hip Hop, ateliers de danse Parents / Enfants, atelier de fabrication de produits ménagers et de produits de beauté, bourse aux livres, balade photographique avec un artiste**
- **Augmentation de la fréquentation à la médiathèque suite à la mise en place de la gratuité, du développement de la communication, des acquisitions plus fréquentes et des thématiques mensuelles.**
- **Travaux de voirie Rue du Contre Halage : information aux riverains et calendrier**
- **Carte de vœux et sticker « J'habite à LA »**
- **Localisation de la future aire de jeux**
- **Organisation des bureaux de vote pour les élections présidentielles : réorganisation des bureaux de vote et planning des assesseurs.**